

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALENCON - 6101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/08/2024 - 3668 - 2001 B 00021 - 434 236 600 - A.P.S

COPIE CERTIFIEE CONFORME

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

cerfa

N° 15949 * 05

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Le GERANT

Désignation de l'entreprise	APS		Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise	134-136 avenue Rhin et Danube		61000 ALENCON				
SIRET	4 3 4 2 3 6 6 0 0 0 0 0 2 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
		Exercice N clos le		31 12 23			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 431	AG	9 431	
		Fonds commercial (1)	AH	35 050	AI	35 050	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	346 807	AU	183 885	162 922
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	923 785	CV	923 785	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	7 600	BI	7 600		
TOTAL (II)		BJ	1 322 673	BK	193 316	1 129 357	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	135 445	BU	22 992	112 454
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	2 192 244	CA	2 192 244	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE	
Disponibilités	CF		2 827 838	CG	2 827 838		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	5 155 527	CK	22 992	5 132 535	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 478 199	1A	216 307	6 261 892	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : APS

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial	35 050	35 050
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		
		Autres immobilisations corporelles	162 922	85 339
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations	923 785	923 785
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières	7 600	7 600
TOTAL (II)			1 129 357	1 051 774
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises	112 454	114 681
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés		
		Autres créances	2 192 244	2 397 431
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		
		Disponibilités	2 827 838	2 271 348
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)		5 132 535	4 783 460
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		6 261 892	5 835 234

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APS		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :3...000...000.)			DA	3 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	156 465	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG 1 445 090
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	682 354	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	5 283 908	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	258 776	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	477 625
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	127 467	
	Dettes fiscales et sociales			DY	98 639	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	15 477	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	977 984		
Écart de conversion passif *			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	6 261 892		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	852 926
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : APS

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	3 000 000	3 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	156 465	123 092
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves	1 445 090	1 011 004
	Report à nouveau		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	682 354	667 459
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	5 283 908	4 801 554
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		44 565
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		44 565
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	258 776	389 485
	Emprunts et dettes financières divers	477 625	353 262
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 467	132 135
	Dettes fiscales et sociales	98 639	95 656
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 477	18 578
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	977 984	989 115
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	6 261 892	5 835 234
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	852 926	712 502
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		APS				Néant ☐	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
			Consécutives à une réévaluation au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
			1	2	3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	44 481	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM		KN	KO	
	Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants M2	KP		KQ	KR	
		dont composants M3	KS		KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV		KW	KX	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY	269 216	KZ	LA 184 500	
	Matériel de transport *		LB	27 396	LC	LD	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	LG	
	Emballages récupérables et divers *		LH		LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL	LM	
	Avances et acomptes		LN	296 613	LO	LP 184 500	
	TOTAL III						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
	Autres participations		8U	923 785	8V	8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	7 600	1U	1V	
	TOTAL IV		LQ	931 385	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 272 479	ØH	ØJ 184 500	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1	2	3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 44 481 1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	
	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS		MG	MH	
			IT		MJ	MK	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IU		MM	MN	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IV		MP	MQ 134 306 319 410 MR	
		Matériel de transport	IW		MS	MT 27 396 MU	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IX		MV	MW		
	Emballages récupérables et divers*		MY		MZ	NA	
	Immobilisations corporelles en cours		NC		ND	NE	
	Avances et acomptes		NY		NG	NH 134 306 346 807 NI	
	TOTAL III						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7 ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	ØY 923 785 ØZ	
	Autres titres immobilisés		11		2B	2C 2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	2F 7 600 2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	NK 931 385 2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 134 306 1 322 673 ØL ØM		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APS						Néant ☐ *	
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 431	PF		PG		PH	9 431
TOTAL I		RK	9 431	RM		RN		RO	9 431
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	183 877	QI	84 573	QJ	111 961	QK	156 488
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 396	QM		QN		QO	27 396
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	211 274	QV	84 573	QW	111 961	QX	183 885
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	220 705	ØP	84 573	ØQ	111 961	ØR	193 316
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *								
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APS						Néant ☐ *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	44 565	5W		5X	44 565	5Y		
	TOTAL II	5Z	44 565	TV		TW	44 565	TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	22 579	6P	22 992	6R	22 579	6S	22 992	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	22 579	TY	22 992	TZ	22 579	UA	22 992	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	67 144	UB	22 992	UC	67 144	UD	22 992	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	22 992	UF	67 144				
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APS		Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	7 600	UV		UW	7 600			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituées* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	506		506					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	2 189 282		2 189 282					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 456		2 456					
Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX		VT	2 199 844	VU	2 192 244	VV	7 600				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	258 776		133 718		125 058				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 000		7 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	127 467		127 467						
Personnel et comptes rattachés		8C	13 903		13 903						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	28 653		28 653						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	32 865		32 865						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 131		20 131						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	3 087		3 087						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	470 625		470 625						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15 477		15 477						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	977 984	VZ	852 926		125 058				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	130 628							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APS		Néant ☐		Exercice N clos le			
						3 1 1 2 2 3			
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA 682 354			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE 7 835	XE 8 650		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG 815			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)						I7 45 645		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8		
					- Imposées au taux de 0%		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme		WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M6			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
		TOTAL I				WR 736 649			
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- Imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV		
					- imposées au taux de 0 %		WH		
					- Imposées au taux de 19 %		WP		
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
					- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A 28 267)	XA 537 068		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
	Majoration d'amortissement *						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		YG		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II				XH 537 068			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		Bénéfice (I moins II)	XI 199 581				
				Déficit (II moins I)			XJ		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN 199 581	XO				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2058A-SD

[illegible]


**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS
NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		APS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° b/s al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	19 812
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° b/s al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
	YN		YO		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓		↓
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			ligne VM		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations	
		L1			
				Montant net à la fin de l'exercice	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

REF ID: A66666

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : APS

		Exercice N	Exercice N -1
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
DIVERS T.V.A. ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	
		- Locations, charges locatives et de copropriété	86 334 80 804
		- Personnel extérieur à l'entreprise	
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	18 170 19 908
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	
		- Autres comptes	187 480 144 777
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	291 985 245 489
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	877 747
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 422 4 063
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	8 299 4 810
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	523 198 305 666	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	115 173 96 282	
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	2.00 1.17	

Désignation de l'entreprise		APS			Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I - IMMOBILISATIONS *	1	Matériel...	134 306	111 961		22 345	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				19%	15% ou 12,80%	0%	
7		8	9	10			11
I - IMMOBILISATIONS *	1	52 917	30 572	30 572			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)		30 572				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Société A.P.S.
SARL AU CAPITAL DE 3.000.000,00 €
SIEGE SOCIAL : 134-136 Avenue Rhin et Danube 61000 ALENCON
RCS ALENCON 434 236 600

---/---
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 3 JUIN 2024

*L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin, au siège social,
Monsieur Gilles COURTEILLE, propriétaire de la totalité des 19 445 parts
composant le capital social de la société,
Associé unique de ladite Société.*

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

*En sa qualité de seul gérant de la société, Monsieur Gilles COURTEILLE,
associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat
et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a établi le rapport de
gestion sur les opérations de l'exercice.*

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- *l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,*
- *Affectation des résultats de cet exercice,*
- *la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de
commerce.*

PREMIERE DECISION

*L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31
décembre 2023, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un
bénéfice de 682.353,65 €, et les opérations traduites dans ces comptes ou
résumées dans son rapport de gestion.*

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

*L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à
682.353,65 € de la manière suivante :*

<i>A la réserve légale pour</i>	<i>34.117,68 €</i>
<i>Aux autres réserves pour</i>	<i>398.235,97 €</i>
<i>A titre de dividende pour</i>	<i>250.000,00 €</i>

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

*Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le
31 juillet 2024.*

Conformément au 2° de l'article 158 3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Exercices</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Abattement</i>
2020	100.000 €	40%
2021	200.000 €	40%
2022	200.000 €	40%

TROISIEME DECISION

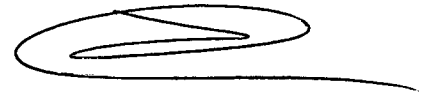
Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce la présente décision fait mention des conventions intervenues dans la société telle qu'elles doivent être reportées dans le registre des délibérations.

Un état de ces conventions est demeuré annexé au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE GERANT



Société A.P.S.
SARL AU CAPITAL DE 3.000.000 €
SIEGE SOCIAL : 134-136 Avenue Rhin et Danube 61000 ALENCON RCS
ALENCON 434 236 600

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Monsieur Gilles COURTEILLE, associé unique et gérant de la société A.P.S. a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaire de l'exercice 2023 ressort à 1.646.933 €.

S'agissant d'une société holding, son activité est directement dépendante du résultat de ses filiales dont l'activité s'est maintenue.

Société AFIMA

Chiffre d'affaires : 2.258.505 €

Résultat : un bénéfice de 371.279 €

Société SAFREC

Chiffre d'affaires : 2.776.059,00 €

Résultat : un bénéfice de 280.921 €

Société OCMANDY (anciennement AFFUTAGE 14)

Chiffre d'affaires : 722.525 €

Résultat : un bénéfice de 5.760 €

Société A.I.P.

Chiffre d'affaires : 942.279 €

Résultat : un bénéfice de 62.004,39 €

Société OCALEST (anciennement AFFUTAGE MARNAIS)

Chiffre d'affaires : 1.016.879 €

Résultat : 3.946,74 €

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'est intervenu aucun événement particulier au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme indiqué ci-dessus, notre activité est liée directement à celle de chacune de nos filiales.

6C

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant de filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.646.933 € contre 1.517.565 € pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation ressort à 1.721.179 € contre 1.535.837 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1.603.243 € contre 1.523.779 €

Le résultat d'exploitation ressort à 117.936 € contre 12.058 €.

Le résultat courant avant impôt ressort à 715.329 € contre 679.719 €.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la société s'élevait à 6.261.892 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 365.525 € ;

Le montant des charges sociales s'élève à 157.435 € ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de 12.670 €, de l'impôt sur les bénéfices de 45.645 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 682.354 €.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 682.353,65 € de la manière suivante :

<i>A la réserve légale pour</i>	<i>34.117,68 €</i>
<i>Aux autres réserves pour</i>	<i>398.235,97 €</i>
<i>A titre de dividende pour</i>	<i>250.000,00 €</i>

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 juillet 2024.

GC

Conformément au 2° de l'article 158 3 du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes	Abattement
2020	100.000 €	40%
2021	200.000 €	40%
2022	200.000 €	40%

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

La gérance a établi en application de l'article L 223-19 du code du commerce, un rapport spécial sur les conventions intervenues.

Un état de ces conventions est demeuré annexé aux présentes.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE GERANT



Convention APS			
Société concernée	Nature de la convention	Charges	Produits
Safrec	Facturation prestation de services déterminé selon la répartition de charges		278 200
Afima	Facturation prestation de services déterminé selon la répartition de charges		274 100
AIP	Facturation prestation de services déterminé selon la répartition de charges		39 000
Ocmandy	Facturation prestation de services déterminé selon la répartition de charges		40 700
Ocalest	Facturation prestation de services déterminé selon la répartition de charges		58 800
SCI ANIANE	Location local 134-136 avenue Rhin et Danube		72 792
Safrec	Sous-location local 134-136 avenue Rhin et Danube	72 792	
SAFREX	Intérêts des C/C au taux de 2 % sur les sommes de 2022		9 960
AFIMA	Intérêts des C/C au taux de 2 % sur les sommes de 2022		7 035
AIP	Intérêts des C/C au taux de 2 % sur les sommes de 2022		7 384
Ocmandy	Intérêts des C/C au taux de 2 % sur les sommes de 2022		7 056
Ocalest	Intérêts des C/C au taux de 2 % sur les sommes de 2022		5 744
Gilles Courteille	Rémunération	135 000	
Gilles Courteille	Prise en charges des cotisations sociales	83 292	

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE GERANT



COPIE SECURITEE CONFOLIVE